

## **Moisson Rive-Sud**

États financiers  
Au 31 mars 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**Moisson Rive-Sud,**

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **MOISSON RIVE-SUD** (Organisme), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'Organisme perçoit des produits de dons et d'activités de financement pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent des produits sur les charges, l'actif à court terme, l'actif net et les flux de trésorerie. Nous avons également exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

---

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité des activités et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette S.E.N.C.R.L.* 1

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec  
Le 22 mai 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131324

## Moisson Rive-Sud

### ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

	Investi en immobilisations	Affecté et non affecté	Total	Total
<b>PRODUITS</b>				
Dons	- \$	1 354 134 \$	1 354 134 \$	1 125 404 \$
Produits (annexe A)	92 740	1 214 383	1 307 123	1 105 140
Subventions (annexe B)	-	413 128	413 128	400 073
	<b>92 740</b>	<b>2 981 645</b>	<b>3 074 385</b>	<b>2 630 617</b>
<b>DONS EN DENRÉES REÇUS ET REDISTRIBUÉS (annexe C)</b>				
	-	57 818 881	57 818 881	49 774 952
	<b>92 740</b>	<b>60 800 526</b>	<b>60 893 266</b>	<b>52 405 569</b>
<b>CHARGES</b>				
Salaires, charges sociales et formation	-	1 393 637	1 393 637	1 254 836
Achat de nourriture	-	126 407	126 407	96 030
Combustible et électricité	-	52 877	52 877	53 370
Entretien et réparations	-	72 307	72 307	82 144
Essence, location, entretien et réparations du matériel roulant	-	248 403	248 403	212 942
Frais administratifs	-	69 328	69 328	69 128
Frais bancaires	-	26 877	26 877	20 863
Organisation des activités de financement	-	149 110	149 110	90 687
Projet de relocalisation	-	175 811	175 811	93 347
Services professionnels	-	41 666	41 666	37 375
Amortissement des immobilisations corporelles	106 828	-	106 828	98 431
	<b>106 828</b>	<b>2 356 423</b>	<b>2 463 251</b>	<b>2 109 153</b>
<b>DONS EN DENRÉES REÇUS ET REDISTRIBUÉS (annexe C)</b>				
	-	57 818 881	57 818 881	49 774 952
	<b>106 828</b>	<b>60 175 304</b>	<b>60 282 132</b>	<b>51 884 105</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>				
	<b>(14 088) \$</b>	<b>625 222 \$</b>	<b>611 134 \$</b>	<b>521 464 \$</b>

## Moisson Rive-Sud

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

	Investi en immobilisations	Affecté et non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>167 842 \$</b>	<b>4 235 945 \$</b>	<b>4 403 787 \$</b>	3 882 323 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(14 088)</b>	<b>625 222</b>	<b>611 134</b>	521 464
Investissement en immobilisations corporelles (note 12)	<b>2 207 007</b>	<b>(2 207 007)</b>	-	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>2 360 761 \$</b>	<b>2 654 160 \$</b>	<b>5 014 921 \$</b>	4 403 787 \$

## Moisson Rive-Sud

### BILAN

Au 31 mars

2024

2023

	Investi en immobilisations	Affecté et non affecté	Total	Total
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse	- \$	94 963 \$	94 963 \$	398 986 \$
Créances (note 3)	-	615 669	615 669	102 516
Compte à recevoir projet en fiducie (note 9)	-	75 000	75 000	-
Encaisse réservée (note 9)	-	52 315	52 315	172 840
Frais payés d'avance	-	158 409	158 409	46 702
Placements au coût encaissables au cours du prochain exercice (note 4)	-	1 910 177	1 910 177	3 740 000
	-	2 906 533	2 906 533	4 461 044
PLACEMENT AU COÛT (note 4)	-	147 000	147 000	-
PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)	-	177 714	177 714	347 876
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	3 566 778	-	3 566 778	537 673
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE (note 7)	249 586	-	249 586	-
	<b>3 816 364 \$</b>	<b>3 231 247 \$</b>	<b>7 047 611 \$</b>	<b>5 346 593 \$</b>

## Moisson Rive-Sud

### BILAN (suite)

Au 31 mars

2024

2023

	Investi en immobilisations	Affecté et non affecté	Total	Total
<b>PASSIF</b>				
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Dettes de fonctionnement (note 8)	- \$	401 520 \$	401 520 \$	382 726 \$
Produits reportés	-	47 240	47 240	14 920
	-	448 760	448 760	397 646
APPORTS REPORTÉS (note 9)	-	127 315	127 315	172 840
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À L'ENTRETIEN D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	-	1 012	1 012	2 489
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 11)	1 455 603	-	1 455 603	369 831
	1 455 603	577 087	2 032 690	942 806
<b>ACTIF NET</b>				
Investi en immobilisations (note 12)	2 360 761	-	2 360 761	167 842
Affectation interne (note 12)	-	1 707 000	1 707 000	3 600 000
Non affecté	-	947 160	947 160	635 945
	2 360 761	2 654 160	5 014 921	4 403 787
	3 816 364 \$	3 231 247 \$	7 047 611 \$	5 346 593 \$

### ENGAGEMENTS (note 14)

Pour le conseil d'administration :

David Carrier, administrateur

Louis Dubé, administrateur

## Moisson Rive-Sud

### ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

#### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	611 134 \$	521 464 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	106 828	98 431
Amortissement des apports reportés	(120 525)	(178 130)
Amortissement des apports reportés afférents à l'entretien d'immobilisations corporelles	(1 477)	(1 477)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(86 685)	(67 886)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(6 055)	-
Variation de la juste valeur des placements	(14 423)	10 096
	<b>488 797</b>	<b>382 498</b>
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 13)	<b>(528 221)</b>	<b>323 365</b>
	<b>(39 424)</b>	<b>705 863</b>

#### ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Variation des dépôts à terme	1 682 823	(1 000 000)
Acquisition de placements	(123 482)	(44 636)
Encaissement de placements	308 067	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 424 621)	(327 944)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	13 974	-
	<b>(1 543 239)</b>	<b>(1 372 580)</b>

#### ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés	75 000	62 151
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 203 640	230 000
	<b>1 278 640</b>	<b>292 151</b>

#### DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<b>(304 023)</b>	<b>(374 566)</b>
ENCAISSE, début de l'exercice	<b>398 986</b>	<b>773 552</b>
ENCAISSE, fin de l'exercice	<b>94 963 \$</b>	<b>398 986 \$</b>

#### ACTIVITÉS N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE :

Actifs destinés à la vente en contrepartie d'immobilisations corporelles	249 586 \$	- \$
--	------------	------



# Moisson Rive-Sud

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

---

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de récupérer et redistribuer des denrées alimentaires périssables et non périssables. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits provenant des activités de financement et autres produits sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu ou lorsque le service a été rendu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les dons en denrées sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont distribués. Au cours de l'exercice, 4 413 655 kg (2023 - 4 186 287 kg) ont été distribués. L'Organisme utilise la moyenne établie par Les Banques Alimentaires du Québec de 13,10 \$ / kg (2023 - 11,89 \$ / kg) pour évaluer la valeur des dons de denrées reçus et redistribués. La direction estime qu'il s'agit d'une base raisonnable d'évaluation de la juste valeur des denrées.

L'organisme comptabilise dans ses produits des promesses de dons correspondant au pourcentage moyen de réalisation des promesses de dons dans les exercices antérieurs.

# Moisson Rive-Sud

---

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

---

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Apports de services**

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles qui consacrent environ 12 425 heures par année pour aider l'Organisme. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### **Instruments financiers**

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

##### Coûts de transaction et commissions

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont comptabilisés à titre de charge lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts de transaction et commissions relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée du financement obtenu.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

## Moisson Rive-Sud

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Durée ou taux
Bâtisse	linéaire	20 ans
Entrepôt	linéaire	20 ans
Équipement d'entrepôt	solde décroissant	10 %
Équipement informatique	solde décroissant	20 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	solde décroissant	10 %

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

### Actifs destinés à la vente et passifs rattachés

Les actifs destinés à la vente sont évalués au moindre de la valeur comptable au moment où l'actif à long terme a été classé comme destiné à la vente ou de sa juste valeur diminuée des frais de vente prévus. Une perte est comptabilisée à l'état des résultats pour toute réduction initiale ou ultérieure de la valeur comptable pour la ramener à la juste valeur diminuée des frais de vente. Un gain est comptabilisé à l'état des résultats pour toute augmentation ultérieure de la juste valeur diminuée des frais de vente, jusqu'à concurrence des pertes cumulées antérieurement comptabilisées à l'égard de ces actifs.

Les actifs destinés à la vente ne sont pas amortis. Les intérêts et autres charges afférents aux passifs rattachés à ces actifs sont comptabilisés à l'état des résultats.

Lorsqu'un actif à long terme ne répond plus aux critères requis pour être classé comme destiné à la vente, il est reclassé dans le poste approprié au moindre de sa valeur comptable à ce moment et de sa valeur comptable initiale, avant qu'il ne soit classé comme destiné à la vente, réduite de l'amortissement qui aurait été pris durant cette période.

## Moisson Rive-Sud

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

#### 3. CRÉANCES

	2024	2023
Comptes clients	52 119 \$	41 535 \$
Dons à recevoir	286 503	24 707
Subventions à recevoir	15 245	9 722
Taxes à la consommation	261 802	26 552
	<b>615 669 \$</b>	<b>102 516 \$</b>

#### 4. PLACEMENT AU COÛT

	2024	2023
Certificats de placement garanti au taux variant de 3,45 % à 5,2 %, échéant d'avril 2024 à novembre 2028	2 057 177 \$	3 740 000 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	1 910 177	3 740 000
	<b>147 000 \$</b>	<b>- \$</b>

#### 5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2024	2023
Unités de fonds communs, évaluées à la juste valeur, coût de 177 936 \$ ( 2023 - 369 808 \$)	177 714 \$	347 876 \$

## Moisson Rive-Sud

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

#### 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	3 020 956 \$	- \$	3 020 956 \$	107 582 \$
Bâtisse	189 495	-	189 495	-
Entrepôt	-	-	-	224 261
Équipement d'entrepôt	286 809	124 673	162 136	123 011
Équipement informatique	27 040	21 510	5 530	8 326
Matériel roulant	294 222	115 557	178 665	63 586
Mobilier de bureau	28 192	18 196	9 996	10 907
	<b>3 846 714 \$</b>	<b>279 936 \$</b>	<b>3 566 778 \$</b>	<b>537 673 \$</b>

Au cours de l'exercice antérieur, dans le cadre de son projet de relocalisation, l'Organisme a reçu des dons totalisant 300 000 \$ qui ont été mis à l'encontre du coût du terrain.

Une bâtisse ayant une valeur nette comptable de 189 495 \$ (2023 - 0 \$) n'a pas été amortie parce qu'elle est en cours de construction.

#### 7. ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE

Suite au projet de relocalisation des activités, l'Organisme a décidé de vendre son terrain et bâtisse.

Les actifs destinés à la vente sont composés d'un terrain et d'une bâtisse d'une valeur comptable totalisant 280 769 \$. Les passifs afférents sont les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles d'un montant de 31 183 \$.

#### 8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	265 218 \$	273 464 \$
Salaires et vacances courus	136 302	109 262
	<b>401 520 \$</b>	<b>382 726 \$</b>

## Moisson Rive-Sud

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

#### 9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique.

Moisson Rive-Sud est fiduciaire de fonds de prédémarrage d'un projet de conditionnement alimentaire en économie sociale ayant pour objectif de pérenniser des produits frais et de les vendre.

Les sommes non utilisées pour le projet sont présentées distinctement au bilan dans les postes compte à recevoir projet en fiducie et encaisse réservée totalisant 127 315 \$.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2024</b>	2023
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>172 840 \$</b>	288 819 \$
Montants reçus et à recevoir au cours de l'exercice	<b>75 000</b>	62 151
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	<b>(120 525)</b>	(178 130)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>127 315 \$</b>	172 840 \$

#### 10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS À L'ENTRETIEN D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à l'entretien du matériel roulant et destiné à couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents.

	<b>2024</b>	2023
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>2 489 \$</b>	3 966 \$
Montant comptabilisé à titre de produits de l'exercice	<b>(1 477)</b>	(1 477)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>1 012 \$</b>	2 489 \$

#### 11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et des apports affectés ayant servi à l'acquisition de celles-ci. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

## Moisson Rive-Sud

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

#### 11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	2024	2023
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>369 831 \$</b>	507 717 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>1 203 640</b>	230 000
Montants affectés à l'achat d'un terrain	-	(300 000)
Montants amortis dans les résultats	<b>(86 685)</b>	(67 886)
Montants affectés aux actifs destinés à la vente	<b>(31 183)</b>	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>1 455 603 \$</b>	369 831 \$

#### 12. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a procédé à des virements interfonds entre les fonds affecté et non affecté et le fonds investissements en immobilisations corporelles.

Le conseil d'administration de l'Organisme a affecté un montant supplémentaire de 907 553 \$ (2023 - 900 000 \$) à un projet d'analyse de l'infrastructure.

L'Organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

	2024		
	Projet d'analyse de l'infrastructure	Investi en immobilisations	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>3 600 000 \$</b>	<b>167 842 \$</b>	<b>3 767 842 \$</b>
Affectations	<b>907 553</b>	<b>2 207 007</b>	<b>3 114 560</b>
Utilisations	<b>(2 800 553)</b>	<b>(14 088)</b>	<b>(2 814 641)</b>
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>1 707 000 \$</b>	<b>2 360 761 \$</b>	<b>4 067 761 \$</b>
			2023
	Projet d'analyse de l'infrastructure	Investi en immobilisations	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	2 700 000 \$	100 443 \$	2 800 443 \$
Affectations	900 000	97 944	997 944
Utilisations	-	(30 545)	(30 545)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	3 600 000 \$	167 842 \$	3 767 842 \$

## Moisson Rive-Sud

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

---

#### 13. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement se détaille ainsi :

	<b>2024</b>	2023
Créances	<b>(513 153) \$</b>	(24 019) \$
Compte à recevoir projet en fiducie	<b>(75 000)</b>	106 780
Encaisse réservée	<b>120 525</b>	9 199
Frais payés d'avance	<b>(111 707)</b>	(24 789)
Dettes de fonctionnement	<b>18 794</b>	260 484
Produits reportés	<b>32 320</b>	(4 290)
	<b>(528 221) \$</b>	323 365 \$

---

#### 14. ENGAGEMENTS

##### Contrat

L'Organisme s'est engagé par contrat jusqu'en novembre 2024 pour la location de matériel roulant. Le solde de l'engagement suivant ce contrat, s'établit à 51 417 \$. Le paiement exigible au cours du prochain exercice est de 51 417.

L'Organisme s'est également engagé auprès d'un contracteur pour la construction de la bâtisse.

Toujours en lien avec la nouvelle construction, l'Organisme a signé une offre de financement pour prêt à terme et un crédit variable, d'un montant maximal de 8 400 000 \$ et 350 000 \$ respectivement au taux préférentiel majoré de 0,5 %. Aucun déboursé n'a encore eu lieu.



## Moisson Rive-Sud

---

### NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2024

---

#### 15. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances.

##### **Risque de liquidité**

L'Organisme est exposé au risque de liquidité principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement.

##### **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

L'Organisme est exposé au risque de prix en raison des placements dans des unités de fonds communs dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

## Moisson Rive-Sud

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

#### A - PRODUITS

	Investi en immobilisations	Affecté et non affecté	Total	Total
Activités de financement	- \$	925 868 \$	925 868 \$	880 894 \$
Autres produits	-	272 615	272 615	164 979
Variation de la juste valeur des placements	-	14 423	14 423	(10 096)
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	6 055	-	6 055	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	86 685	-	86 685	67 886
Amortissement des apports reportés afférents à l'entretien des immobilisations corporelles	-	1 477	1 477	1 477
	<b>92 740 \$</b>	<b>1 214 383 \$</b>	<b>1 307 123 \$</b>	<b>1 105 140 \$</b>

#### B - SUBVENTIONS

Centraide	<b>108 300 \$</b>	108 300 \$
CISSS de la Montérégie-Centre (PSOC) - Mission globale	<b>239 648</b>	219 035
Emploi Québec - volet expérience de travail	<b>65 180</b>	72 738
	<b>413 128 \$</b>	400 073 \$

## Moisson Rive-Sud

### ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2024

2023

#### C - DONS EN DENRÉES REÇUS ET REDISTRIBUÉS

Dons en denrées à distribuer, début de l'exercice	<b>124 679 \$</b>	754 713 \$
Ajustement des denrées basé sur la modification du taux établi par Les Banques Alimentaire du Québec	<b>12 688</b>	228 150
Dons en denrées reçus	<b>59 313 735</b>	49 533 883
	<b>59 451 102</b>	50 516 746
Pertes et rejets de denrées	<b>(875 683)</b>	(617 115)
	<b>58 575 419</b>	49 899 631
Dons en denrées à distribuer, fin de l'exercice	<b>756 538</b>	124 679
	<b>57 818 881 \$</b>	49 774 952 \$

Les dons en denrées sont redistribués sous forme de dons, par conséquent ils n'ont aucune valeur nette de réalisation. Ils ne sont donc pas comptabilisés comme stock au bilan.

Aucun dénombrement des denrées à distribuer au début et à la fin de l'exercice n'a été effectué. Par conséquent, il est impossible de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires sur les quantités de denrées à distribuer au début et à la fin des exercices 2023 et 2024.

#### D - PROJET PAGIEP

PRODUITS		
Amortissement des apports reportés - PAGIEP	<b>120 525 \$</b>	178 130 \$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	<b>85 987</b>	115 637
Entretien et réparations de l'équipement informatique	-	607
Frais administratifs	<b>5 995</b>	5 339
Services professionnels	<b>28 543</b>	56 547
	<b>120 525</b>	178 130
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<b>- \$</b>	- \$